

Faire une place aux enfants

Ce que l'État prend en charge à chaque âge, ce que coûte un deuxième enfant, et la tension que nous assumons entre travailler plus et faire des enfants.

« Construire plutôt que promettre »

Ce que l'État prend en charge

Avant l'école

crèche et garde, horaires décalés

École et collège

manuels, fournitures, cantine

Lycée

scolarité, matériel, sport en club

Études supérieures

université et écoles publiques

À l'arrivée du deuxième enfant

25 000 € à taux zéro

15 à 22 Md€ par an

Le premier poste de dépense nouvelle du programme.

Ce n'est pas de la dispersion : c'est un choix.

Faire un enfant coûte cher, et le coût arrive par vagues : la garde, puis les fournitures, puis la cantine, puis les études. Chaque vague écarte des familles.

Le programme ne distribue pas une allocation de plus. Il retire l'obstacle financier à chaque âge, et il assume que ce soit sa première dépense nouvelle.

L'État paie ce qui compte vraiment pour l'enfant

Chaque ligne lève un obstacle concret, et chacune est chiffrée.

- **La crèche et la garde financées par l'État**, horaires décalés compris. C'est le levier le plus efficace pour la natalité, et c'est le plus coûteux : 4 à 8 Md€ par an. ⁽¹⁾
- **La scolarité réellement financée** : manuels, matériel pédagogique et fournitures pris en charge de la maternelle à la fin du secondaire. L'école est gratuite en droit, elle le devient en fait.
- **La cantine et le restaurant universitaire financés** : 4 à 6 Md€ par an.
- **Les études supérieures publiques financées** : université et écoles, 2 à 4 Md€ par an. Le talent décide, pas le compte en banque des parents.
- **Et le sport en club payé pour tous les enfants** jusqu'à la fin du secondaire : c'est de la santé publique autant que du lien social.

LE PREMIER POSTE, ET C'EST VOULU

L'ensemble représente 15 à 22 Md€ par an. Ce n'est pas de la dispersion : c'est le choix de faire de la famille la priorité, financé par l'équilibre général du programme et non par une taxe accolée à chaque mesure.

(1) Insee, Les naissances en 2025, 6 juillet 2026 : 643 905 naissances, fécondité estimée à 1,56 enfant par femme. Chiffrage du programme : 15 à 22 Md€ par an en régime de croisière.

25 000 €

à taux zéro, à l'arrivée du deuxième enfant

Le deuxième enfant est le moment où tout se bloque : il faut une chambre de plus, une voiture plus grande, parfois déménager. Beaucoup de couples y renoncent pour des raisons matérielles, pas par choix de vie.

Le programme lève cet obstacle par un prêt, et non par une aide : l'État prend en charge les intérêts, la famille rembourse le capital.

- Environ 230 000 naissances de rang deux chaque année.
- Coût de croisière : 1,5 à 2 Md€ par an.
- Un prêt qui se rembourse, pas une subvention qui se perd.

S'agrandir sans se ruiner

Le logement est le premier frein à la natalité, et le programme le traite comme tel.

- **Un prêt familial de 25 000 € à taux zéro** à l'arrivée du deuxième enfant, pour s'installer, s'agrandir, équiper la maison. ⁽²⁾
- **La priorité dans l'attribution du logement social** aux familles qui s'agrandissent, et la mobilisation du parc public.
- **Une TVA réduite sur la première résidence principale** : 12 % pour tous, 6 % pour les revenus modestes, sur un prix plafonné au coût réel de construction.
- **Et les logements vides remis sur le marché** : un logement laissé vide plus de six mois par an paie une taxe de non-habitation. La pierre doit servir.

LE CALCUL, EN CLAIR

Environ 230 000 naissances de rang deux par an à 25 000 € font 5,7 Md€ prêtés chaque année. Remboursés sur dix ans, l'encours se stabilise autour de 28 Md€ ; l'État n'en paie que les intérêts, environ 1 Md€ par an, auxquels s'ajoutent la garantie des défauts et les frais de gestion : **1,5 à 2 Md€ par an en régime de croisière**. Une prime du même montant coûterait 5,7 Md€ par an et ne reviendrait jamais.

(2) DREES, offre d'accueil du jeune enfant, 28 mai 2025 : 294 900 assistantes maternelles agréées fin 2023, effectif en recul. CAF, barème du 1er avril 2026 : prime à la naissance 1 093,08 €.

La tension que nous assumons

On demande
plus de temps de travail
40 heures au lieu de 35

et

On espère
plus d'enfants
or le temps en est un facteur

Les deux ne tiennent pas ensemble sans soupape.

Les deux soupapes

Le temps choisi à 80 %
sans pénalité de carrière

Le congé parental partagé
bien rémunéré, un an au maximum

Sans elles, les deux objectifs se contrediraient. Le programme le dit.

Voici le point où ce programme pourrait se contredire, et nous préférons l'écrire nous-mêmes plutôt que de l'entendre en débat.

Passer à 40 heures augmente le temps travaillé. Or le temps est un facteur de natalité. On ne peut pas demander à tous de travailler plus et espérer plus d'enfants sans prévoir une soupape. La voici : à 80 %, la semaine fait 32 heures sur quatre jours, payée 1 472 € net au niveau du SMIC, le net d'un temps plein d'aujourd'hui. Le mercredi rendu aux parents.

Deux soupapes, et elles sont sérieuses

Sans elles, les deux objectifs se contrediraient. Avec elles, ils tiennent ensemble.

- **Le temps choisi à 80 %**, sans pénalité de carrière : travailler quatre jours quand les enfants sont petits cesse d'être une faute professionnelle. ⁽³⁾
- **Un congé parental partagé**, bien rémunéré, d'un an au maximum. Aujourd'hui il court jusqu'aux trois ans de l'enfant, mais si mal payé que presque personne ne le prend : mieux vaut un an qui se prend vraiment que trois ans qui restent sur le papier.
- **Au-delà de 40 heures, vous choisissez** : l'heure payée et majorée, ou du repos, jusqu'à dix jours de congé par an. Ce compte temps remplace les RTT.
- **Et la garde qui suit vos horaires**, y compris décalés : la crèche qui ferme à 18 heures ne sert pas ceux qui travaillent à 18 heures.

CE QUE NOUS NE CACHONS PAS

Si les soupapes ne sont pas au rendez-vous, la natalité paiera le temps de travail. C'est écrit dans le programme, et c'est ce qui rend la mesure vérifiable.

(3) DREES, offre d'accueil du jeune enfant, et CAF, barème du 1er avril 2026, prime à la naissance sous conditions de ressources.

L'État finance les études, de la maternelle au supérieur

L'école est gratuite en droit depuis Jules Ferry. En fait, elle coûte : fournitures, manuels, sorties, cantine, équipement des filières techniques, puis logement et frais d'études.

À chaque étage, des familles renoncent. Le programme finance ce qui reste à payer, pour que le talent décide et non le compte en banque des parents.

- Manuels, matériel pédagogique et fournitures pris en charge.
- Cantines et restaurants universitaires financés.
- Université et écoles publiques financées ; 2 Md€ par an pour les filières techniques.

Le talent décide, pas le compte en banque

Chaque obstacle financier est retiré, un par un, jusqu'au diplôme.

- **Les filières techniques dotées d'environ 2 Md€ par an** de crédits nouveaux, mis sur la table et non redéployés : professeurs et maîtres d'atelier recrutés, machines au niveau de l'industrie. La voie technique redevient un choix, pas un défaut.
- **Les aides au logement étudiant rendues réellement progressives** : calculées sur les revenus des parents et non sur ceux de l'étudiant, avec un mécanisme pour ne pas pénaliser celui qui est en rupture familiale.
- **Et le pré-recrutement là où le pays manque de bras** : en médecine, l'État paie les études contre un engagement à exercer.
- **Le sport en club financé** jusqu'à la fin du secondaire : la licence et l'accès au club, qui écartent aujourd'hui les familles modestes.

UNE ANOMALIE CORRIGÉE

Aujourd'hui l'aide au logement d'un étudiant se calcule sur SES revenus : un étudiant dont les parents sont très aisés peut en toucher. L'argent va désormais à ceux qui en ont besoin.

Un empilement d'aides que plus personne ne comprend

Allocations familiales, complément familial, allocation de base, complément de mode de garde, allocation de rentrée scolaire, PreParE : six aides, six règles, six plafonds. Beaucoup de familles ne réclament pas ce à quoi elles ont droit, faute de s'y retrouver.

Le programme bascule des aides monétaires dispersées vers des services universels et un soutien simple, sans jamais décourager le travail.

- Une prime à la naissance de 1 000 €.
- Une allocation enfant unique jusqu'aux 20 ans, 100 € pour le premier, 200 pour le second.
- Et la garde, la cantine, les fournitures fournies au lieu d'être remboursées.

Deux aides lisibles au lieu de six illisibles

Le second enfant compte double, parce que c'est là que les couples renoncent.

- **Une prime à la naissance de 1 000 €**, à la place des 1 084 € sous conditions d'aujourd'hui : un montant simple, que chacun peut vérifier.
- **Une allocation enfant unique versée jusqu'aux 20 ans** : 100 € par mois pour le premier enfant, 200 € pour le second, soit 300 € au plus. Le second compte double, sans prime aux familles très nombreuses au-delà.
- **Dégressive entre 1,5 et 2,5 SMIC par foyer**, et sans effet de seuil : un euro gagné en plus ne fait jamais perdre l'allocation.
- **En contrepartie, les aides remplacées disparaissent** : complément de mode de garde et allocation de rentrée scolaire, puisque la garde et les fournitures sont désormais fournies ; complément familial supprimé ; PreParE remplacée par le congé parental partagé.

CE QUE NOUS NE CACHONS PAS

Cette refonte est conçue pour ne pas coûter plus que les aides qu'elle remplace, mais l'équilibre exact reste à confirmer par un chiffrage indépendant. C'est écrit dans le programme.

Moins de trois ans : l'âge où tout se décide

Une garde financée mais introuvable ne sert à rien. Aujourd'hui, une place en crèche relève de la chance, de la commune, parfois d'une liste d'attente ouverte avant la naissance.

C'est pourtant le levier le plus efficace pour la natalité, tous les travaux le montrent : davantage que le quotient familial, davantage qu'une prime perçue un an plus tard.

-
- Un droit effectif à une solution de garde pour chaque enfant de moins de trois ans.
 - Priorité à la création de places, pas à la seule solvabilisation.
 - Et les horaires décalés pris en compte : 4 à 8 Md€ par an.

Une place proposée à chaque enfant

Financer sans créer de places serait une promesse en l'air : le programme fait les deux.

- **Un droit effectif à une solution de garde** : chaque enfant de moins de trois ans doit se voir proposer une place. C'est une obligation de résultat, pas une aide de plus.
- **La priorité va à la création de places**, avant la solvabilisation. Une aide qui court après des places inexistantes fait monter les prix sans garder un enfant de plus.
- **Les horaires décalés compris** : la crèche qui ferme à 18 heures ne sert pas l'infirmière qui commence à 6 heures.
- **Pourquoi ce levier plutôt que le quotient familial** : les démographes convergent, la décision d'avoir un deuxième enfant dépend de la garde, du logement et du temps, bien plus que d'un avantage fiscal perçu l'année suivante.

LE COÛT, DIT FRANCHEMENT

4 à 8 Md€ par an, en montée en charge progressive. C'est le poste le plus lourd du pacte famille, et c'est assumé comme le plus efficace.

Les protéger, pas seulement les financer

Faire une place aux enfants, ce n'est pas seulement payer leur scolarité. C'est aussi les protéger de ce qui les atteint aujourd'hui : le harcèlement, les écrans sans limite, les violences.

Un programme qui finance l'école et ignore ce qui s'y passe n'aurait fait que la moitié du chemin.

- Cinq services consignent des alertes sur un même enfant sans jamais les partager.
- L'école, les urgences, la police, les services sociaux, la justice.
- Le drame n'est pas l'absence de signaux : c'est qu'ils ne se parlent pas.

Une chaîne qui tient, de l'école à la justice

Le problème n'est pas l'absence de règles : c'est que personne ne se parle.

- **Un système national sécurisé de rapprochement des alertes de l'enfance en danger** : pour chaque enfant signalé, les informations de l'école, des urgences, de la police, du social et de la justice sont réunies, et chaque nouvelle alerte est rapprochée de son historique.
- **Protéger, pas surveiller** : accès réservé aux professionnels habilités et tracé, finalité limitée à la protection de l'enfance, durée de conservation encadrée, contrôle indépendant de la CNIL.
- **Les crimes sexuels sur mineurs rendus imprescriptibles** : la victime peut engager des poursuites à tout moment de sa vie.
- **Et une justice à la hauteur** : juges et procureurs doublés, pour que le signalement ait une suite.

CE QUE ÇA VAUT

Des enfants connus de tous passent entre les mailles parce que personne ne rapproche les alertes. Relier les services ne coûte pas un poste de plus : cela fait exister ce que l'État sait déjà.

15 à 22⁽⁴⁾

milliards par an, le premier poste nouveau

Une politique familiale ne se juge pas à son montant mais à ce qu'elle débloque dans une vie : une chambre en plus, une inscription au club, une année d'études qu'on n'aurait pas payée.

Voici cinq foyers, et ce que le programme y change.

- Un prêt qui se rembourse, des services rendus, et non des allocations de plus.
- Financé par l'équilibre général du programme, pas par une taxe dédiée.
- Assumé comme le premier poste de dépense nouvelle.

Cinq foyers, cinq effets

Ce que le programme fait à cinq endroits.

D Un couple, deuxième enfant

logement trop petit

Un prêt de 25 000 € à taux zéro et la priorité pour un logement plus grand : la chambre en plus cesse d'être un obstacle.

N Nadia, mère seule

deux enfants, horaires décalés

La garde est financée, horaires décalés compris, la cantine aussi. Elle peut travailler sans que tout son salaire y passe.

L Léo, 15 ans

lycée professionnel

Ses machines et ses professeurs sont payés par les 2 Md€ des filières techniques, sa licence de club aussi.

E Une étudiante boursière

en rupture familiale

L'aide au logement est calculée sur les revenus des parents, avec un mécanisme qui tient compte de l'aide réelle : elle n'est pas pénalisée.

T Un père de famille

40 heures et deux jeunes enfants

Le temps choisi à 80 % sans pénalité, le congé parental partagé et le compte temps : le temps de travail cesse de décider du nombre d'enfants.

« On ne fait pas des enfants avec des primes »

C'est vrai, et le programme ne le prétend pas. On ne démontre pas qu'un euro dépensé produit une naissance, et personne ne le peut. **Ce qui est démontrable, c'est que le coût, le logement et le temps figurent parmi les premiers freins cités par ceux qui renoncent à un deuxième enfant.**

Le programme lève ces trois freins. Il ne promet pas une courbe démographique : il retire des obstacles, et il assume que le reste ne dépend pas de l'État.

- « C'est trop cher » : 15 à 22 Md€, premier poste nouveau, assumé comme un choix.
- « Ce sont des aides de plus » : non, des services rendus et un prêt qui se rembourse.
- « Vous financez les riches » : l'aide au logement étudiant est enfin calculée sur les parents.

Les trois objections, une par une

Elles reviendront à chaque débat. Autant y répondre ici, par écrit.

- « **15 à 22 milliards, c'est trop.** » C'est le premier poste de dépense nouvelle du programme, et c'est assumé comme tel : si la famille est la priorité, elle doit être la première ligne, pas la dernière.
- « **Encore des allocations.** » Non. Ce sont des services rendus directement, la garde, l'école, la cantine, le sport, et un prêt qui se rembourse. L'argent public engage quelque chose.
- « **Travailler plus et faire plus d'enfants, c'est contradictoire.** » Ce serait contradictoire sans soupape. C'est pourquoi le temps choisi à 80 % et le congé parental partagé font partie de la mesure, et non d'un supplément facultatif.

CE QUE NOUS NE CACHONS PAS

Nous n'affirmons pas qu'un euro dépensé produit une naissance. Nous affirmons que le coût, le logement et le temps sont des freins réels, et nous les levons.

Un pays qui n'a plus d'enfants n'a plus de projet.

La natalité n'est pas une statistique : c'est la façon dont une société dit qu'elle croit en son avenir. Un pays qui rend l'enfant coûteux, le logement inaccessible et le temps introuvable ne doit pas s'étonner qu'on lui réponde par le calcul.

Ce qui se passe dès l'élection

Rien de tout cela ne vaut sans calendrier ni contrôle.

- **Dès 2027** : le prêt familial ouvert, la garde et la cantine prises en charge, les fournitures et les manuels financés, le sport en club payé.
- **En montée progressive** : les places de crèche, qui demandent des locaux et des professionnels, avec priorité à la création de places plutôt qu'à la solvabilisation.
- **Négocié avec les partenaires sociaux** : le temps choisi et le congé parental partagé touchent au contrat de travail, ils se discutent avant d'être votés.
- **Et si une ligne ne tient pas, elle est révisée en public.**

COMMENT VÉRIFIER

Trois chiffres, publiés chaque année : le nombre de places de crèche créées, le nombre de prêts familiaux accordés, et le reste à charge moyen d'une famille pour la scolarité.

Chaque chiffre a sa source

Rien à croire, tout à vérifier, les numéros (1) au fil des pages renvoient ici.

(1) Insee, Les naissances en 2025, 6 juillet 2026 : 643 905 naissances, fécondité estimée à 1,56 enfant par femme. Chiffrage du programme : 15 à 22 Md€ par an en régime de croisière.

(2) DREES, offre d'accueil du jeune enfant, 28 mai 2025 : 294 900 assistantes maternelles agréées fin 2023, effectif en recul. CAF, barème du 1er avril 2026 : prime à la naissance 1 093,08 €.

(3) DREES, offre d'accueil du jeune enfant, et CAF, barème du 1er avril 2026, prime à la naissance sous conditions de ressources.

(4) DREES, la protection sociale en France et en Europe, édition 2026 : poids des prestations du risque famille. Chiffrage du programme pour la part nouvelle.

Nous avons besoin de vous

Ce programme ne demande pas d'être cru : il demande d'être vérifié. Et il ne se fera pas seul.

- **Nous avons besoin des élus locaux**, qui rouvrent les commerces, accueillent les usines et connaissent leur territoire mieux que Paris. Et d'abord de 500 d'entre eux, pour que cette candidature existe.
- **Nous avons besoin des syndicats**, parce que la durée du travail, la pénibilité et les retraites ne se règlent pas par ordonnance. Elles se négocient, ou elles ne tiennent pas.
- **Nous avons besoin des Français**, qui votent, qui produisent, et qui feront vivre ou mourir ce texte. Aucun des trois ne suffit seul.
- **Et sur ce sujet en particulier**. Aucune politique familiale ne réussit contre les familles. Dites-nous ce qui manquerait à ce programme pour que vous ayez l'enfant que vous n'avez pas eu.

CE QUE VOUS POUVEZ FAIRE

Faites-le lire, en main propre ou par message. **Parlez-en autour de vous** : un livret qui parvient à un élu par un habitant de sa commune pèse plus qu'un courrier de campagne. **Vérifiez nos sources** : elles sont datées à chaque page.

Construire plutôt que promettre.

En vingt ans, la France est passée d'une logique de protection à une logique de compensation par l'importation. Notre projet consiste à redevenir un pays qui produit et construit : des entreprises, des logements, des familles, des écoles et de la confiance.

On vous fait confiance, et on vous donne une chance de changer les choses. Le programme complet, chaque euro classé et chaque chiffre sourcé, est dans le livre et dans la version courte.

XAVIER BALDUINI

WWW.PETITPREAMBULE.FR